

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen magazine

2^e semestre 2016



Venir en mairie ?

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Fax : 05 45 61 64 91

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

Dans ce numéro

4

Vie municipale

8

Environnement

11

Jeunesse & loisirs

14

Vie associative

23

État civil

24

Agenda

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54
contact@puymoyen.fr

Responsable de publication :
Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Ont collaboré à ce numéro :

Les infrastructures de la petite enfance, les écoles
et les associations de la ville.

Remerciements :

Tous nos remerciements aux personnes qui ont
donné de leur temps pour fournir la matière aux
articles.

Conception et réalisation :

Agate Communication - 05 45 61 12 89

Crédits photos : Christian MAZOU

Date de parution : juillet 2016

Edito



Entamée en 2014, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales se poursuivra jusqu'en 2017. La dotation de fonctionnement versée par l'État à notre commune était de 317 000 € en 2013. Elle ne sera plus que de moitié en 2017.

Malgré ce contexte budgétaire contraint et cette perte de ressources, les taux d'imposition votés par le conseil municipal resteront inchangés conformément aux promesses électorales.

Pour compenser ces pertes de recettes, nous concentrerons principalement nos efforts budgétaires sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ces efforts s'avèrent nécessaires afin de conserver une capacité d'autofinancement suffisante à la réalisation de notre programme d'investissement.

En contrepartie de la baisse des dotations de fonctionnement, l'État a mis en œuvre un certain nombre de mesures destinées à soutenir l'investissement public local, mesures dont notre commune tire profit pour la réalisation de ses propres investissements.

Ces investissements sont par ailleurs financés pour partie par le recours à l'emprunt à un moment où les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas.

Cependant, il convient de souligner que ce recours à l'emprunt est aujourd'hui rendu possible grâce à un bas niveau d'endettement, résultat d'une politique budgétaire parfaitement maîtrisée par nos prédécesseurs.

À cet effet, nous nous efforcerons à conserver cette même rigueur budgétaire et à laisser la commune en 2020 au même niveau d'endettement que nous l'avons trouvé en 2014.

Notre principal investissement verra sa concrétisation au début de l'été avec l'arrivée du Pôle Enfance construit sur le terrain issu du legs de Monsieur et Madame AUPY.

Cet investissement est le résultat d'une politique initiée depuis plusieurs années par les élus de notre commune et il contribue à l'instauration d'un véritable service public dédié à la petite enfance au sein de notre territoire.

Cette nouvelle structure accueillera les enfants du centre de loisirs et ceux de la petite enfance sous l'encadrement d'un personnel dont on ne peut que louer le professionnalisme et le dévouement.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un excellent été 2016.

Eric BIOJOUT



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



Inauguration du Bar " Le Puymoyennais, chez Domi "



Exposition de Père Noël chez Michèle LAPUENTE



Repas annuel des aînés



Démonstration de country lors de l'assemblée générale du Foyer d'animation



Le compost de la cantine scolaire



Trail " La Puymoyennaise "



Animations lors de l'accueil de loisirs des vacances d'avril



Nettoyage de printemps 2016

Cérémonie des vœux du Maire

Le 15 janvier dernier, **Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux Puymoyennais, aux diverses associations ainsi qu'au personnel communal.** Il a également retracé les diverses réalisations de l'année écoulée, et présenté les nouveaux projets à venir en 2016 (notamment la construction et l'ouverture du nouveau Pôle Enfance).

Pour clore cette cérémonie, trois anciens Maires ont été décorés. Georges PIVETAU ainsi que Lionel MERONI ont reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale pour leurs vingt-quatre années au service de la commune, Solange COUTENCEAU et Georges PIVETEAU ont reçu le diplôme d'honorariat de Maire (voir CL du 20 janvier 2016).



Arrivée de Denis VALANTIN

Directeur Général des Services

Denis VALANTIN a intégré ses fonctions de directeur général des services le 2 mai dernier. Il aura entre autre pour mission, la gestion des services municipaux et entretiendra le lien entre les élus, le personnel et les administrés.

Une mission qu'il connaît bien puisqu'il a déjà exercé ce poste pendant 10 ans au sein de la Communauté de Communes du Montmorélien avant d'avoir occupé le poste de directeur adjoint au Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz (SDEG) pendant 2 ans.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue !



Pôle Enfance

Les travaux ont débuté

La commune construit un Pôle Enfance Jeunesse qui regroupera un **accueil de loisirs sans hébergement** et un **multi-accueil (crèche)**.

Les travaux ont commencé en fin d'année 2015 pour une ouverture prévue au 1^{er} Juillet 2016.

(Architecte : Ileana POPEA)



LIBUS

Mise en place d'un nouveau service

La STGA et le Grand Angoulême vous proposent, depuis le 2 mai 2016, **LIBUS, un nouveau service de transport à la demande, d'arrêt à arrêt, réservé aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.**

Le service LIBUS est un transport au même prix que le réseau STGA classique, aux horaires étendus du lundi au samedi de 7h à 19h avec un **mode de réservation simple et autonome.**

L'accès au service est direct pour les personnes bénéficiant d'une carte d'invalidité, d'une carte européenne de stationnement, d'une carte de priorité, de l'APA en GIR de 1 à 4.

L'accès au service doit être autorisé par le médecin conseil de la STGA et du Grand Angoulême pour les personnes ne disposant pas des justificatifs énoncés dans l'accès direct mais dont l'incapacité ne permet pas d'utiliser le réseau de bus classique.

Un questionnaire médical doit être rempli par un médecin traitant puis soumis pour avis au médecin conseil. Les démarches pour accéder au service sont :

- Retirer un dossier d'admission au kiosque STGA ou dans les mairies du Grand Angoulême ou par courrier/mail à la STGA.
- Compléter le dossier et l'envoyer ou le déposer à la STGA.
- Si le dossier est accepté, prendre contact avec l'équipe LIBUS pour les premières réservations.

Les réservations se font

- par téléphone : 05 45 65 25 35** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- par internet :** sur le site **www.stga.fr** rubrique LIBUS

Elles doivent se faire la veille avant 17h.

Les titres de transport sont disponibles au kiosque STGA, au centre BUS, dans l'un des points de STGA et sur le site internet.



Transport en commun

Prise en charge par GrandAngoulême des déplacements en juillet et août pour les enfants de 16 ans et moins

Le dispositif " ticket été ", valable du 1^{er} juillet au 31 août 2016, pour les enfants de 16 ans et moins domiciliés sur le territoire de GrandAngoulême est proposé afin de permettre à ce public de se déplacer facilement et donc d'accéder aux équipements de loisirs situés sur l'agglomération, quel que soit le revenu de la famille.

Afin de retirer le " ticket été ", les familles doivent se présenter à la mairie de leur domicile munies d'une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Les enfants devront composer le ticket à chaque montée dans les bus de GrandAngoulême et être munis d'un justificatif d'identité.



NAUTILIS

Reconduction en 2016 de la gratuité pour les enfants de 12 ans et moins du 1^{er} juillet au 31 août

L'opération pour la gratuité d'accès des enfants de moins de 12 ans à NAUTILIS et à la piscine de La Couronne a remporté un franc succès en 2015, avec pour NAUTILIS 3 232 passages enregistrés entre le 1^{er} juillet et le 31 août.

Cette opération est renouvelée pour l'été 2016. Elle permet aux enfants de GrandAngoulême, quel que soit le revenu de la famille, de bénéficier d'un accès facilité à la partie aquatique de centre NAUTILIS.

La période de gratuité pour les moins de 12 ans (nés après 2004) s'étend du 1^{er} juillet au 31 août 2016, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

Pour bénéficier de cette mesure, les enfants doivent être munis d'une carte d'accès spécifique. La délivrance de la carte est assurée par les communes. Les cartes vierges sont fournies par GrandAngoulême, à chaque commune de l'agglomération. Les enfants domiciliés dans la commune peuvent ainsi retirer la carte auprès de leur mairie en présentant un justificatif de domicile, une carte d'identité et une photo.



Synthèse des Conseils Municipaux

► Du 28 janvier 2016

Acquisition foncière chemin des Petits Champs

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Petits Champs, débat en cours depuis de nombreuses années, des contacts positifs ont été pris avec les riverains.

En effet, la commune n'est propriétaire que de la partie centrale de cette voie pour une largeur de 3,50m et cet aménagement requiert, comme le prévoient les règles d'urbanisme fixées par la commune, une largeur de 8m d'autant plus nécessaire du fait de la réalisation des réseaux d'eaux usées et pluviales projetées par GrandAngoulême.

Toutes les clôtures édifiées dans cette voie tiennent compte de l'alignement à 4m de part et d'autre de l'axe central.

Ces contacts débouchent sur l'acquisition par la commune des surfaces nécessaires à l'opération.

En conséquence, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à acquérir les parcelles appartenant aux époux HAYS présentant une surface importante (8a37ca). Il a été fixé après négociations un prix de 15€ du m², soit 12 555€ pour AT 136 et 137 plus partie de 126. Les autres parcelles de superficie moindre (moins de 50m² en général) feront l'objet d'une cession pour l'Euro symbolique.

GrandAngoulême : dispositif PASS'ACCESSION abondement de la commune à GrandAngoulême

La communauté d'agglomération du GrandAngoulême a mis en place depuis décembre 2012 un **dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété dans l'ancien à rénover** : le PASS'ACCESSION.

Ce dispositif permet aux ménages (sous plafonds de ressources) d'acquérir un logement ancien à rénover dans les centres-villes et centre-bourgs du GrandAngoulême, en bénéficiant de subventions de plusieurs collectivités : GrandAngoulême, communes, département, conseil régional et de l'ANAH.

Le PASS'ACCESSION consiste en une **subvention à l'acquisition et aux travaux pouvant atteindre jusqu'à 26 200€ pour le ménage accédant**. Il inclut également une assistance administrative, financière et technique gratuite, du montage du dossier jusqu'à la fin des travaux de rénovation, assurée par un prestataire du GrandAngoulême, le PACT de la Charente.

Par ailleurs, des partenariats ont été signés avec plusieurs établissements de crédits pour permettre aux ménages du PASS'ACCESSION de bénéficier d'avantages tarifaires (exonération des frais de dossier, prêts ouvrant droit aux allocations logement, systématisation de l'éco-PTZ, etc.).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à abonder l'aide du GrandAngoulême à l'accession de 4 000€ et envisage de soutenir 2 dossiers d'ici la fin de l'année 2016.

► Du 8 mars 2016

Approbation du compte de gestion 2015 - budget commune

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2015 établi par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Approbation du compte administratif 2015 - budget commune

Section de fonctionnement	
Dépenses	2 000 865,71 €
Recettes	2 388 610,60 €
Résultat de fonctionnement 2015 - Excédent	+ 387 744,89 €
Section d'investissement	
Dépenses	705 237,53 €
Recettes	647 353,06 €
Résultat d'investissement 2015 - Déficit	- 57 884,47 €
Restes à réaliser dépenses	1 434 773,47 €
Restes à réaliser recettes	1 123 629,25 €
Solde des restes à réaliser 2015 - Besoin de financement	- 311 144,22 €

Budget principal - affectation des résultats au titre de l'exercice 2015

Le conseil municipal constate que le compte administratif 2015 du budget principal présente un excédent de fonctionnement cumulé de 632 678, 71€ et qu'il affecte le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 du Budget Principal comme suit :

Détermination du résultat de fonctionnement 2015	
a) Résultat de fonctionnement 2015	387 744,49 €
<i>Différence entre recettes et dépenses de fonctionnement de l'exercice 2015</i>	
(b) Résultat de fonctionnement antérieur reporté	244 933,82 €
<i>Solde excédentaire du résultat cumulé de fonctionnement de 2014 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement de 2014</i>	
Résultat cumulé de fonctionnement 2015 à affecter au besoin de financement de la section d'investissement 2015 : (a) + (b)	+ 632 678,71 €
Détermination du besoin de financement de l'investissement 2015	
(c) Résultat d'investissement 2015	- 57 884,47 €
<i>Différence entre recettes et dépenses d'investissement de l'exercice 2015</i>	
(d) Résultat d'investissement antérieur reporté	- 9 521,96 €
<i>Solde d'exécution d'investissement 2014</i>	
(e) Solde d'exécution de la section d'investissement 2015 (D001) : (c) + (d)	- 67 406,43 €
(f) Restes à réaliser en dépenses d'investissement	1 434 773,47 €
(g) Restes à réaliser en recettes d'investissement	1 123 629,25 €
(h) Solde des restes à réaliser d'investissement 2015 : (f) + (g)	- 311 144,22 €
(i) Besoin de financement de la section d'investissement 2015 : (e) + (h)	- 378 550,65 €

Synthèse des Conseils Municipaux

Vote du budget primitif 2016 - budget annexe pôle enfance

Consultable en mairie

Adhésion au service commun d'élimination des petits cadavres d'animaux

Depuis de nombreuses années, la Mairie d'Angoulême a en charge la gestion de la « Chambre Froide », située au logis de Lunesse à Angoulême.

Cette structure avait été construite en 1984 avec l'aide d'un financement de la Ville d'Angoulême et du syndicat intercommunal d'Angoulême.

Depuis 1995, le fonctionnement et la maintenance étaient assurés par la ville d'Angoulême. Cette structure était mise gratuitement à disposition des administrés résidant dans le périmètre du GrandAngoulême en entrée libre 24h/24 afin qu'ils puissent y déposer leur animal.

Depuis le 29 décembre 2015, ce service n'est plus assuré de part les travaux concernant le réaménagement du site de Lunesse. Les services de l'agglomération n'ont pas souhaité proposer de remplacement à l'identique. La ville d'Angoulême travaille donc sur un autre projet : un service commun d'élimination des petits cadavres d'animaux, pour les communes intéressées sur la base d'une participation au ratio/habitant (ratio : 0,17€/hab).

La participation demandée à la commune de Puymoyen pour l'année 2016 pourrait être de 422,26 € (nombre d'habitants : 2 430).

La commande des équipements s'est faite en avril 2016 et la mise en œuvre en juin 2016.

► Du 27 avril 2016

Monsieur Patrick ALEXIS est installé au sein du conseil municipal suite à la démission de Monsieur Patrick ACKER.

Aide financière de la commune au bénéfice de la chambre des métiers et de l'artisanat

La chambre des métiers et de l'artisanat a sollicité la commune pour une aide financière pour le financement de leur Centre de Formation d'Apprentis.

Au titre de l'année 2016, l'aide demandée est calculée sur la base de 0,42 € par habitants (recensement 2012) soit : 0,42 € x 2 673 h = 1 122,66 €.

Un apprenti domicilié sur la commune fréquente le Centre de Formation.

Le conseil municipal a décidé de verser la somme de 400 € par apprenti domicilié sur la commune.

Affectation du résultat de fonctionnement	
En recette d'investissement au Budget primitif 2016 - article 1068	378 550,65 €
En report de fonctionnement au Budget primitif 2016 - (R002)	254 128,06 €

Approbation du compte administratif 2015 - budget annexe du centre de loisirs

Section de fonctionnement	
Dépenses	197 212,11 €
Recettes	107 074,17 €
Résultat de fonctionnement - Déficit	-90 137,94 €
Section d'investissement	
Dépenses	66 445,73 €
Recettes	0,00 €
Solde d'exécution d'investissement - Déficit	- 66 445,73 €

Budget annexe centre de loisirs - affectation des résultats au titre de l'exercice 2015

Le conseil municipal constate que le compte administratif 2015 du budget annexe présente un excédent de fonctionnement cumulé de + 676,03 € et qu'il affecte le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 du budget annexe comme suit :

Détermination du résultat de fonctionnement 2015	
(a) Résultat de fonctionnement 2015	- 90 137,94 €
<i>Différence entre recettes et dépenses de fonctionnement de l'exercice 2015</i>	
(b) Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 90 813,97 €
<i>Solde excédentaire du résultat cumulé de fonctionnement de 2014 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement de 2014</i>	
Résultat cumulé de fonctionnement 2015 à affecter au besoin de financement de la section d'investissement 2015 : (a) + (b)	+ 676,03 €
Détermination du besoin de financement de l'investissement 2015	
(c) Résultat d'investissement 2015	- 66 445,73 €
<i>Différence entre recettes et dépenses d'investissement de l'exercice 2015</i>	
(d) Résultat d'investissement antérieur reporté	+ 92 009,14 €
<i>Solde d'exécution d'investissement 2014</i>	
(e) Solde d'exécution de la section d'investissement 2015 (R001) : (c) + (d)	+ 25 563,41 €
(f) Restes à réaliser en dépenses d'investissement	7 530,00 €
(g) Restes à réaliser en recettes d'investissement	0,00 €
(h) Solde des restes à réaliser d'investissement 2015 : (f) + (g)	- 7 530,00 €
(i) Besoin de financement de la section d'investissement 2015 : (e) + (h)	0,00 €
Affectation du résultat de fonctionnement	
En recette d'investissement au Budget primitif 2016 - article 1068	0,00 €
<i>Pour couverture du besoin de financement de l'exercice 2015 à hauteur de</i>	
En report de fonctionnement au Budget primitif 2016 - (R002)	676,03 €

SIAH des Eaux-Clares

Dans le cadre du programme pluriannuel pour la reconquête de la qualité de l'eau de la rivière, le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) des Eaux-Clares mène des actions dans le sens de la directive cadre européenne et de la loi sur l'eau.

Le long de ses 19 km, le cours des Eaux-Clares traverse 7 communes qui sont : Torsac, Dirac, Vœuil-et-Giget, Puymoyen, La Couronne, Angoulême et St-Michel. Sur ces 19 km de cours, le Syndicat n'a la compétence que pour travailler sur le cours principal, soit environ 13,5 km. Par délégation de compétence, le **SIAH des Eaux-Clares est missionné pour améliorer la qualité biologique, physico-chimique et physique de la rivière**. Ses missions sont nombreuses et toujours dans le but de travailler dans l'intérêt général et d'améliorer le fonctionnement du cours d'eau :

- Gestion de la végétation des berges (ripisylve),
- Plantations pour reconstituer la végétation des berges, améliorer les capacités épuratoires des eaux de ruissellement et d'infiltration, maintenir les berges, abriter la faune et la flore et valoriser les qualités paysagères,
- Installation d'aménagements dans le cours d'eau pour reconstituer les habitats enlevés durant les curages passés,
- Intervention auprès des scolaires et du grand public pour communiquer (actions, compétences, réglementation...).

Les missions sont réalisées en interne avec la régie de personnel du SIAH du Bassin de la Charraud et de la Boëme ou en fonction de la taille du chantier et des moyens qu'il nécessite, les actions peuvent être réalisées par des entreprises, de préférence spécialisées dans les milieux aquatiques.

Le syndicat entreprend des travaux depuis 2009 dans le but d'améliorer la fonctionnalité du cours. Il a été réalisé des travaux sur :

- la végétation bordant le cours d'eau des sources de la Prévalerie à son exutoire avec la Charente ;
- l'amélioration de l'habitat dans le cours d'eau (secteur Puymoyen) ;
- la protection contre l'érosion de berge (secteur Saint-Michel et La Couronne) ;

Les actions qui vont être engagées par le syndicat dans les années à venir seront :

- la gestion de la végétation des sources de la Prévalerie à son exutoire avec la Charente ;
- l'amélioration du fonctionnement du cours d'eau (aspect physique et habitat) ;
- l'amélioration de la continuité écologique.

Pourquoi les syndicats ont-ils été créés ?

Pour lutter contre l'abandon généralisé des rivières dû en partie à l'exode rural et aux nouvelles technologies, le législateur a donné aux communes la possibilité de se substituer aux riverains défaillants.

Les premiers syndicats hydrauliques charentais virent le jour au lendemain de la dernière guerre mondiale afin de **limiter l'impact des crues et d'assainir les lits majeurs**.

Jadis axé essentiellement sur l'hydraulique agricole, le syndicat de rivière doit aujourd'hui prendre en compte la **gestion intégrée de son bassin versant** et répondre aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle.

À quoi sert un syndicat de rivière ?

Le syndicat a pour objet de **mener une gestion cohérente à l'échelle du réseau hydraulique**.

C'est, par exemple, assurer le libre écoulement des eaux tout en préservant la biodiversité, respecter les usages et les droits d'eau tout en transcrivant sur le terrain les orientations nationales et européennes.



Quelle est sa composition ?

Les syndicats sont des **Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) régis par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)**.

Le comité syndical est constitué de délégués désignés par les assemblées délibérantes des collectivités membres. Leur nombre est déterminé en fonction des statuts de chaque syndicat.

Lors de l'installation du comité, après chaque élection municipale, les délégués sont appelés à désigner le Président, les Vice-présidents, les membres du bureau et des différentes commissions.

Le rôle du délégué

- échanger et relayer l'information entre la commune et la collectivité ;
- déterminer les orientations du syndicat ;
- voter lors des délibérations ;
- être à l'écoute des riverains et des usagers ;
- avoir une vision globale du territoire ;
- participer aux réunions pour faire avancer les projets.

Comment fonctionne le syndicat ?

Les délégués sont convoqués plusieurs fois par an afin de participer au comité syndical. Lors de ces réunions, ils sont amenés à débattre sur les sujets présentés à l'ordre du jour.

Chaque décision prise lors de ces débats donne lieu à une délibération exécutoire à compter de sa transmission au Préfet.

Le bureau syndical peut se réunir afin de préparer l'ordre du jour du comité syndical. Chaque année, le comité syndical vote le budget en fonction des résultats de l'année précédente et des projets à venir.

Quels sont les moyens humains ?

Ces moyens diffèrent selon les syndicats.

Technicien de rivière

Il est l'**interface entre les riverains et les élus**. Il coordonne les actions et assure le suivi technique, administratif et financier du syndicat... Il intervient en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels, techniques et financiers.

Personnel d'entretien et de manœuvre des ouvrages

Il effectue les **travaux courants** (traitement de la ripisylve, petits aménagements, plantations, abreuvoirs...) et la gestion des ouvrages de répartition des eaux. Les équipes peuvent se composer de personnels titulaires et/ou en insertion.

Secrétaire du syndicat

Il assure la gestion comptable et administrative du syndicat.

Qui sont ses partenaires ?

Partenaires financiers, techniques et institutionnels :

Europe, Agence de l'Eau, Région, Département, État (DDT, DREAL), ONEMA, Charente Eaux, Fédération de pêche.

Partenaires locaux :

Association de pêche locale, Charente Nature, Chambre d'agriculture, FDGDON, GDON, associations de riverains et d'usagers, clubs de canoë, animateurs NATURA 2000, CEN, PNR ; CDC, CDA...

D'où proviennent ses ressources ?

Le financement du Syndicat est assuré par les contributions des collectivités adhérentes. Cette participation est calculée à l'aide d'une clé de répartition qui tient généralement compte des critères suivants : linéaire de cours d'eau, population, superficie du bassin versant, potentiel financier...

Les partenaires financiers peuvent soutenir des projets portés par le Syndicat lorsqu'ils répondent à leurs orientations politiques.

Pour certaines interventions, une participation financière des riverains peut être envisagée au travers de conventions (aménagement d'abreuvoirs, plantations, ouvrages hydrauliques...).

Quels sont les enjeux de demain ?

Le syndicat est déjà un acteur incontournable dans la **mise en œuvre des politiques de la gestion de l'eau** (SDAGE, SAGE, Natura 2000, PGE...). De plus, la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) a défini pour chaque cours d'eau un **objectif d'atteinte du « bon état écologique et chimique »**.

L'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux ne pourra aboutir que par une gestion multi-partenaire à l'échelle du bassin versant. Pour cela, le syndicat doit faire coexister de manière durable la préservation de la ressource en eau et les habitats associés, le développement de l'espace rural et les activités socio-économiques.

Cela place donc le Syndicat dans un **rôle prépondérant d'animateur territorial et de médiateur à l'échelle du bassin versant**.

Quelles actions possibles ?

Les actions sont encadrées par le législateur mais sont définies par les élus du Syndicat. Elles sont, en général, inscrites dans une programmation pluriannuelle soumise à DIG et entrant dans le champ réglementaire d'autorisation ou de déclaration relatif aux interventions sur cours d'eau.

D'une manière générale, ces actions répondent aux grands alinéas suivants :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ;
- les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;
- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin correspondant à une unité hydrographique.

Coordonnées
Technicien Rivière :
05 45 67 35 79 ou 06 78 09 35 78
ou siah.sudangoumois@gmail.com
Secrétariat et siège du Syndicat :
Mairie de Puymoyen

Information sur la filière de collecte des bidons de pétrole lampant



Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême vous informe d'un **changement concernant la collecte des bidons de pétrole lampant.**

Depuis le lundi 18 avril 2016, les bidons de pétrole lampant vides ne doivent plus être présentés à la collecte. **Ce type de contenant souillé doit être apporté dans les déchèteries de GrandAngoulême.** Ils seront ensuite acheminés vers une usine de traitement spécifique puis valorisés énergétiquement en tenant compte de la toxicité du contenu.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême au **Numéro Vert : 0 800 77 99 20.**



Utilisation de l'eau de puits, sources ou forages privés dans les habitations

Dans le cadre des enquêtes « Habitat », l'Agence Régionale de Santé a constaté des désordres dans l'alimentation en eau potable des habitations. C'est pourquoi, à sa demande, je vous rappelle les dispositions réglementaires qui prévalent **si vous utilisez une ressource privée** (puits, source ou forage) **ou une récupération d'eau de pluie dans vos maisons**, ou si vous avez un projet de création d'une ressource privée.

Sachez alors :

- que vous n'avez pas le droit de louer un logement, sans une autorisation du préfet : un dossier doit être déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec une analyse complète de l'eau. Toute cette démarche est à vos frais. Renseignez-vous pour les pièces du dossier ;
- qu'il existe des **règles techniques** et des **réglementations très précises pour réaliser des ouvrages** ;
- que les ouvrages (puits et forages) doivent être déclarés en mairie, sans que vous soyez taxé pour cela ;
- que la récupération d'eau de pluie doit être déclarée en mairie si l'eau est utilisée dans l'habitation ;
- que si vous utilisez ces eaux dites « alternatives » considérées comme non potables, dans votre habitation pour des usages liés à la boisson, la cuisine, la toilette, etc, vous devez procéder très régulièrement à l'analyse de l'eau, dans un laboratoire agréé par le ministère de la santé pour les analyses d'eau (pas un laboratoire d'analyses médicales, ni une pharmacie) ;
- que si vous disposez aussi d'un branchement sur le réseau public, vous devez séparer totalement des deux réseaux (ils ne doivent pas être reliés par des vannes ou robinets vannes jamais entretenus, contrôlés ou changés) ou installer une bâche de surverse (déconnection).
- que les double-réseaux suspectés (eau du réseau public et eau du réseau privé) peuvent faire l'objet d'un contrôle des agents chargés du service eau ;
- que cette séparation physique totale des deux réseaux (public et privé) garantit la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et protège votre santé, celle de vos proches et celles des autres.

La règle qui prévaut pour la protection de la santé de tous, est la suivante :

- La maison est alimentée exclusivement par l'eau du réseau d'adduction publique pour tous les usages sanitaires (boisson, cuisine, salle de bains, toilettes, lavage de la vaisselle, lavage du linge, etc).
- Les puits, la source ou le forage sont utilisés en dehors de la maison pour les usages non sanitaires (arrosage jardin, pelouse, fleurs, lavages des sols, lavage des véhicules, etc).

Feux de plein air

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016



Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...)
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉS selon la période et sous conditions :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05. Dérogation valable jusqu'au 1^{er} Juin 2018.
- Brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04.

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole)
- Gestion forestière
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades
- Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire
- Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur local au 05 45 97 61 40
Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr

JEUNESSE & LOISIRS

Maison de la Petite Enfance

Nous sommes au mois de juin et approchons donc du **déménagement au Pôle Enfance**. Nous allons préparer avec beaucoup d'impatience cet événement. **La structure sera fermée du 27 juin au 1^{er} juillet** afin de nous permettre de faire la transition. L'ouverture du Pôle enfance se fera le 4 juillet 2016.

Sur l'année scolaire la fréquentation a été progressive de 12 à 16 places. Nous sommes actuellement au complet.

Par contre, nous pouvons proposer des places d'accueil occasionnelles ou régulières au mois de juillet uniquement. Au mois de septembre, nous atteignons déjà nos objectifs de fréquentation, soit 20 enfants.

Surtout, n'hésitez pas à contacter Mme MARNAT sur le multi-accueil et Melle BARIT sur le Relais Assistante Maternelle afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes.



Toute L'équipe du multi-accueil et du Relais Assistance Maternelle vous souhaitent de bonnes vacances.

Écoles

Activités nautiques pour les élèves de l'école primaire

Lors du 3^e trimestre de l'année scolaire, les élèves de la classe de CM1 ont pu s'initier au "Pico", petit bateau de 3,50 m pour 1 ou 2 personnes en polyéthylène avec une grande voile de 7m² qui peut être réduite suivant les conditions du vent.

Ressenti avant la première séance

« C'est la première fois que je vais sur un bateau à voile alors je suis un peu stressé parce que j'ai peur de ne rien y comprendre. »

Axel

« Je suis impatiente d'aller à la voile. Je suis très joyeuse de pouvoir découvrir la voile avec ma classe. Je n'ai jamais fait de voile, mais je suis déjà montée sur un bateau, donc ça ne me fait pas trop peur. »

Celia



Test pour les activités nautiques

« Le test nautique a été réussi pour tout le monde. Moi, j'ai trouvé très facile ce test. Au départ, on doit plier les genoux et se laisser tomber en arrière, ensuite on passe sous une barre et après on fait l'étoile 3 secondes sur le dos et le ventre. J'ai adoré ce test !!! »

Joris

« J'ai eu le trac mais on nous a proposé un gilet de sauvetage. Moi, j'avais peur. Le parcours était : on monte sur un tapis, on doit se pencher en arrière puis on nage jusqu'à la barre. Il faut faire l'étoile sur le dos puis sur le ventre. On doit rester 3 secondes et tout le monde a eu le test nautique. Et voilà, on a pris nos affaires, on a pris le bus pour retourner à l'école. »

Emmy

Séjour au Bournat

Les élèves de CP et CE1 ont passé deux journées au village du Bournat, les 23 et 24 mai, pour comprendre la vie en 1900. Ils ont été hébergés pour la nuit dans un centre d'accueil à quelques kilomètres.

Séjour à Lezay

Les deux classes de maternelle ont participé à un séjour d'une nuit au centre du Loup Garou, à Lezay. Ce séjour a finalisé un projet d'année autour du petit déjeuner. Les enfants ont travaillé avec des jeunes de l'IME de Ma Campagne qui sont venus plusieurs fois les rencontrer autour de ce thème. Lors du séjour, les élèves ont visité une chèvrerie et ont cuisiné.

Baptême des écoles

La municipalité a décidé de donner un nom aux écoles de la commune. Nous remercions les familles, les enfants et les enseignants pour leur implication dans ce projet. Beaucoup de propositions ont été faites mais à la très grande majorité, pour les 2 écoles, c'est celle de "école Les Eaux-Clares" qui a été la plus plébiscitée.

Vendredi 3 juin, vous avez été nombreux à vous déplacer pour découvrir les panneaux réalisés par les enfants des écoles maternelle et élémentaire accompagnés de leurs enseignants.



Culture en Agglo

Il a été proposé aux enfants de l'accueil de loisirs deux spectacles : "Madeleine and Co" et "Compagnie Papitou". Les enfants ont été curieux et enchantés. Leur participation a été très vivante.

Merci pour le public venu partager ces représentations avec les enfants.

Accueil de loisirs

Vacances de février

61 enfants de 3 à 11 ans ont participé sur deux semaines à l'animation autour des "Jeux du monde".



Pendant la première semaine, ils ont pu découvrir des **jeux sportifs traditionnels** et en fabriquer en ateliers d'arts plastiques : marelle, rébus géant, échasses, scrabble prénoms, cerf-volant, bilboquet. Ils ont eu également la visite de l'association L'AH TOUPIE qui a recréé dans la salle des sports, le temps d'une journée, une **ludothèque géante** : espace d'animation de jeux géants en bois, d'adresse, de stratégie, de motricité, espace déguisement, parcours de "tomobile".

La deuxième semaine, dans le cadre de "Culture en Agglo", les plus grands ont accueilli "Madeleine and Co" et le Club des Aînés pour un échange intergénérationnel autour des souvenirs d'enfance et de la poésie.

Vacances d'avril

65 enfants ont participé à l'accueil à la salle polyvalente.

Côté sport, pour la 2^e année, les enfants ont participé à une **journée découverte "jeux de**



raquettes", organisée par le comité Tennis de table Charente et le club de Puymoyen. Ils ont joué avec leurs camarades de Dirac et Magnac, le matin pour les plus jeunes et l'après-midi pour les plus grands.



Les 9/11 ans ont pu **s'initier au golf**, accueillis par le club de l'Hirondelle.

Les moyens ont découvert les **arts du cirque** sous le chapiteau de "Planche de cirque" à Soyaux.

Côté culture, les enfants ont été guidés vers le **monde des chimères** en participant à différents ateliers: écoute d'un conte, dessin "cadavres exquis", réalisation de créatures en 3D.

Cette programmation de "Culture en Agglo" s'est terminée par une visite de l'**exposition de l'artiste plasticien Cyril Karénine et des travaux des enfants** sous un chapiteau.

Les plus jeunes se sont retrouvés au **théâtre de marionnettes** dans l'univers de "Gepetto" et sont partis à une **chasse aux trésors** dans la commune.



Programmation également d'une sortie à la journée pour les enfants, qui se sont transformés en **cuisiniers d'un jour**, en confectionnant du pain et de la confiture de betterave aux jardins du Bandiat à Souffrignac.



Afin de clôturer le séjour à la salle polyvalente, l'équipe d'animation a proposé une **soirée "pyjama"** aux enfants qui le souhaitent.

L'équipe d'animation donne maintenant **rendez-vous aux enfants pour les vacances d'été**, du mercredi 6 juillet au vendredi 5 août et du lundi 29 au mercredi 31 août dans leurs nouveaux locaux, rue de Peusec.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Myriam BERGIN - 06 89 42 84 11
m.bergin@puymoyen.fr

Amicale des Périgordins de la Charente

L'assemblée générale des Périgordins de la Charente a été un succès avec près de 190 personnes à table qui ont passé une bonne journée dans une ambiance conviviale.

Nous avons procédé à l'élection de la reine **Andréa et des demoiselles d'honneur** : Anne-Sophie, Fiona et Maëlys ont reçu un cadeau. Elles ont ensuite offert des fleurs aux grands-mères pour leur fête.

Élection du bureau à l'unanimité, évocation des voyages faits en 2015 et ceux à venir en 2016. Le compte-rendu financier est satisfaisant. Monsieur le Maire a fait un discours. Nous n'avons pas oublié nos anciens décédés pour qui nous avons fait une minute de silence.



Energym

La gym à Puymoyen

Plus de 150 adhérents ont participé cette année aux cours de gymnastique proposés par Energym.

Toujours avec le sourire et dans la bonne humeur, Marie-Jo varie les mouvements, déplacements et étirements que les participants reproduisent au rythme de la musique. Les exercices sont accessibles à toute personne en bonne condition physique.

Notre association est affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

Trois cours d'1h30 animés par Marie-Jo ont lieu chaque semaine sauf pendant les congés scolaires :

- ◊ lundi 18h-19h30 / salle des fêtes
- ◊ mercredi 8h45-10h15 / salle des fêtes
- ◊ mercredi 20h-21h30 / gymnase

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.



Un certificat médical est demandé. Les séances de gym reprendront le lundi 12 septembre. Pour ceux et celles qui souhaiteraient essayer, la première séance est gratuite.

Renseignements :

Marie-Jo CRASSIN - 06 67 43 06 70
Marie-Pierre MÉRIGOT - 05 45 65 09 29
(présidente de l'association)

Bonsaï Club de la Charente

Le Bonsaï Club de la Charente a le plaisir de vous inviter à son exposition pour une plongée dans l'art traditionnel japonais du bonsaï et du suiseki.

Nous serons heureux de vous accueillir le week-end du **17 et 18 septembre** à la salle polyvalente de Puymoyen, de 10h à 17h30.



Marchez bio

Le docteur Laurent CHEVALLIER fait un tabac à Puymoyen

Plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation de l'association Marchez bio, qui célébrait le 29 avril dernier, le **10^e anniversaire du marché bio de Puymoyen**.

En partenariat avec la Maison de l'Agriculture Biologique, le Collectif Vigilance OGM/Pesticides 16, Charente Nature, c'est un familier des médias qui était invité, auteur de plusieurs ouvrages reconnus : Laurent CHEVALLIER, médecin nutritionniste au CHRU de Montpellier et chef d'une unité nutrition, médecine environnementale, est intervenu sur le thème " **Comment se nourrir et vivre sainement au XXI^e siècle ?** ".

Tout un programme !

Face à l'inflation de produits industrialisés, peu contrôlés, venus de toutes parts, il invite le consommateur à être très vigilant en scrutant les étiquettes, même si ce n'est pas toujours aisé, car notre santé en dépend. Il **met en avant les produits bio, labellisés, locaux...** car des solutions, des alternatives existent le plus souvent. Prévenir vaut toujours mieux que guérir !

Lors des consultations de médecine environnementale, il voit de plus en plus de personnes en surpoids, obèses, de cas de cancer...

Il faut en priorité éviter, supprimer les produits chimiques, les perturbateurs endocriniens comme les parabènes, certains additifs alimentaires. Il insiste aussi sur les outils et modes de cuisson.

Il aborde bien évidemment la question du tabac (150 000 fœtus intoxiqués in utero chaque année), la qualité de l'air à l'intérieur des domiciles, des automobiles, la qualité des produits d'entretien, des cosmétiques.

Toutes ces informations se retrouvent dans ses ouvrages comme " Le livre antitoxique ".

Nous (animateurs de Marchez bio) sommes bien sûr pleinement satisfaits de cette soirée qui confirme nos choix en faveur d'un marché qui propose des produits de qualité, sains, de saison. C'est aussi un lieu d'échange et de convivialité au cœur de la commune.

Venez le découvrir !

Le dernier marché de juin aura lieu le **mercredi 22**, la reprise aura lieu les **14 et 28 septembre**.

Renseignements : 05 45 61 32 96



Encr'âges

Vingt haïkus pour la paix ont fleuri sur les trottoirs de Puymoyen, rapidement effacés par l'orage.

L'un d'eux :

*Pas un seul guerrier
n'arrêtera la floraison
des pâquerettes.*

Ce samedi 23 avril, à l'occasion de leur festival, les brodeurs de mots ont dû tirer les "fils de Soi" en deux ateliers d'écriture logés au chaud de la pizzeria et du café Le Puymoyennais, menés de main de maître par Jocelyne et Sixte.

Les plumes se sont envolées, les mots pleins se sont déliés. Pendant ce temps, "l'atrabilaire épouse" de Françoise interpellait 30 braves et courageux penchés sur la dictée des "mots passants", qui maudissaient Maupassant, auteur de nouvelles du XIX^e siècle.

Un virage plus loin, la musique tentait de voler la vedette à la parole pour finalement décider de s'en faire une alliée dans une causerie violoncelle et poésie.



Monique JOACHIM, violoncelliste et poète québécoise, présenta devant une salle comble, une conférence intitulée "La partition intérieure" sur un thème proposé par Encr'âges : Pourquoi écrivons-nous ?

Une douzaine d'aspects ont été abordés laissant la porte grande ouverte aux réponses, interpellant de plein fouet le cœur et l'âme.



À l'issue de la prestation, tous les festivaliers se dirigèrent vers la salle des fêtes où furent proclamés les résultats des concours de nouvelle et poésie :

Nouvelle :

- 1^{er} prix : Sylvain BONJEAN pour "La tête haute et le coup bas"
- 2^e prix : Yoann LEVÊQUE pour "L'Automne d'Antigone"
- 3^e prix : Marie-Line VIAL pour "Haute voltige"

Poésie :

- 1^{er} prix : Jacques PREMEL-CABIC pour "Inventaire"
- 2^e prix : Marie-Line VIAL pour "Fémina vingtième"
- 3^e prix : Frédéric ANGLEVIEL pour "Le vingtième siècle"

La lecture des textes récompensés a été faite par les invités de Marie-Claude SABY, permettant aux lauréats d'entendre leurs œuvres portées par une voix autre que la leur, sous une émotion nouvelle.



Un buffet convivial préparé par le Club des Aînés et l'association Encr'âges termina cette journée riche en échanges amicaux et littéraires. Heures de bonheur nullement assombries par la pluie et la grisaille d'un frileux avril. Pour terminer la soirée, Françoise et Yannick, chanteuse et guitariste de haut talent, invités par Festivallée, ont rendu en chansons un vibrant hommage à Joan BAEZ "la reine du folk", sur scène depuis près de 60 ans.



Cyclo-Club de Puymoyen

Le printemps est arrivé et la saison cycliste a bien redémarré. En effet, depuis quelques semaines nos compétiteurs ont déjà participé à plusieurs organisations dans la région avec des podiums et des places dans le top 10 sur différentes courses, signe plutôt encourageant pour la suite de la saison, lors de laquelle nous espérons faire briller nos couleurs.

En dehors du volet "compétition", cette saison sera riche en événements sportifs pour les "Rouges et Blancs" car nous sommes organisateurs de 3 rendez-vous importants pour le club, avec :

- la randonnée cyclotouriste (sur route) des Eaux Claires le jeudi de l'Ascension,
- l'organisation de notre course cycliste le 12 juin avec cette année un nouveau circuit



- et bien sûr l'organisation le 9 octobre de la deuxième édition de notre rando VTT et marche, "La Rando des 3 Vallées" qui a permis l'an passé pour la "première", de satisfaire plus de 1 000 participants sur les sentiers des belles vallées bordant Puymoyen.

Cette année encore, des moments de convivialité sont prévus et le prochain sera à l'occasion de notre sortie au Pays Basque pour le week-end de la Pentecôte, où environ 35 personnes feront le déplacement en famille.



Un accessoire simple pour sauver une vie

Devant la recrudescence des accidents de la route impliquant des cyclistes qui en 2014 en France ont provoqué environ 4 000 blessés et près de 160 tués, le Cyclo-Club de Puymoyen, en plus des régulières recommandations d'usage concernant le port du casque et le respect des autres usagers de la route, a décidé

cette année de mettre en place une opération visant à apporter une aide parfois vitale aux cyclistes victimes d'un accident de la route et qui dans pareil cas se trouvent souvent dans l'impossibilité de communiquer des informations essentielles (identité, personne à contacter, pathologies, antécédents, traitements, allergies... et dans le pire des cas le don d'organe).

Cette opération a permis à 72 personnes de s'équiper d'un bijou d'identité médicale de type bracelet ou pendentif que chacun portera quand il pratiquera son activité sportive favorite et qui sera rapidement visible et identifiable par les urgentistes en cas de besoin, car ils sont portés aux points stratégiques de l'urgence médicale (au poignet lors de la prise de pouls ou près de voies aériennes lors de la libération de ces dernières).

Plus d'informations sur les activités du Cyclo-Club sur notre site internet : www.ccpuymoyen.com

Tennis Club de Puymoyen

Le bureau du Tennis Club de Puymoyen est heureux de vous informer cette année encore, des excellentes performances de ses équipes :

En effet, l'équipe féminine termine à la 2nde place de leur groupe en Division 1. Nous les félicitons pour leurs bonnes performances depuis 5 années consécutives. Une fois de plus, nous pourrions souligner l'excellent esprit d'équipe qui permet à notre équipe de faire partie des meilleures.

Les équipes masculines finissent très bien leur année avec une bonne 3^e place en Division 2 et une jolie 4^e place en Division 3.

Nous félicitons tous nos joueuses et joueurs qui défendent les couleurs de notre club avec un très bon esprit de sportivité.

Le club est aussi très fier de nos 3 équipes "jeunes" inscrites en compétition et qui elles aussi montrent un très bon esprit sportif ! **Félicitations à nos jeunes.**

Nous en profitons pour vous rappeler les dates de notre tournoi OPEN qui regroupe chaque année plus de 100 compétiteurs sur notre beau site tennistique de Puymoyen. Notez dans vos agenda du 28 août au 11 septembre.

Le chant des Eaux-Clares



Pour nous contacter :
05 45 61 15 98 ou 06 50 22 42 74

Après avoir tenu son Assemblée Générale, au cours de laquelle trois administrateurs ont été élus, notre chorale poursuit ses activités : participations aux manifestations communales, présence au monument aux morts, animations en maisons de retraite, concerts, etc.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles voix et nous serons très heureux si, vous qui aimez chanter, vous venez nous rejoindre. Messieurs, sachez que vous êtes les bienvenus !

Les répétitions ont lieu les lundis de 14h à 16h30.

Le bureau est ainsi constitué :

- Présidente : M-A LANDAIS
- Vice-présidente : Catherine MÉRIET
- Secrétaire : Christiane PERROCHEAU
- Secrétaire adjointe : Michèle ROUHIER
- Trésorière : Gisèle THIEBAUT
- Trésorière adjointe : Josette BERNARD

Club des Aînés de Puymoyen

En balade

53 personnes sont parties en bus pour passer la journée, dans la bonne humeur et à la découverte d'un spectacle étoilé : **Roméo & Juliette à Holidays On Ice à Bordeaux Meriadeck**. Magnifique, plein les yeux, tous sont rentrés enchantés de cette journée, permettant d'oublier maux et soucis du quotidien.

L'association a pour but de permettre à toute personne seule ou non, de s'intégrer à un groupe d'amis ou à des activités diverses.



Comité des fêtes

Casse-croûte 2016

Les habitudes sont bien ancrées depuis 23 ans dans votre commune. **400 personnes ont répondu présentes pour notre traditionnel casse-croûte annuel**. L'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous, sous l'œil de notre chef d'orchestre ou plutôt de la présidente pour diriger ses 38 bénévoles au diapason.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont aidé à réaliser cette manifestation dans la bonne humeur et avec beaucoup de professionnalisme. **Nous vous donnons rendez-vous à nos prochaines manifestations !**

Association Balade des Eaux Claires et Puymoyennaise



Le **24 janvier**, nous avons débuté la saison par l'organisation d'un **repas cagouilles** pour se mettre en jambes et la réussite fût au rendez-vous avec pas moins de 120 convives.

Le **10 avril**, ce fût la **34^e édition de la Puymoyennaise, sous un beau soleil**. Cette année, nous avons apporté quelques modifications en ajoutant une distance de 7 km pour permettre aux gens désireux de s'essayer au trail de découvrir ce sport et le 25 km avait été modifié pour permettre aux coureurs de découvrir la magnifique vallée de l'Andole.

La discipline est en pleine expansion et les inscriptions ont été au rendez-vous avec 532 coureurs, 41 enfants et 50 marcheurs.

Un grand bravo aux Puymoyennais. Vous avez été très nombreux à venir participer aux différentes épreuves. Vous étiez 47 coureurs, 11 enfants et 17 marcheurs. Une très forte augmentation par rapport à 2015 et une course enfants qui grandit...

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, les associations de la commune venues nous épauler (plus particulièrement le cyclo club de Puymoyen et la Pétanque), le Club ATARI, Alain Blancheton et son groupe de cibistes et la commune de Puymoyen sans qui cet événement ne pourrait pas exister... Un grand Merci aux 85 bénévoles !!!

La prochaine édition est prévue le 2 avril 2017.

À peine le temps de souffler que le 1^{er} mai et la Balade des Eaux Claires étaient déjà là. Nous espérions du soleil, M.le Maire nous l'avait promis et commandé pour 2016 et il a tenu parole, car il était bel et bien présent comme prévu cette année ! De quoi oublier la dernière édition apocalyptique.

Nos nouveaux parcours ont enfin pu être découverts par plus de 1 000 personnes et nous redonner du baume au cœur.

Des départs étaient possibles de Vœuil-et-Giget avec retour en navette, et des animations sur le site de Clairgon (tombola, buvette, jeux en bois et château gonflable) ont permis à tous de passer une agréable journée sous un soleil radieux.

Un soulagement pouvait se lire sur les visages des organisateurs à la fin de la manifestation car un 1^{er} mai de nouveau désastreux aurait mis notre association en difficulté.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, les communes de Vœuil-et-Giget, d'Angoulême et de Puymoyen, nos 50 bénévoles pour leur aide et soutien pour cette nouvelle balade.

Un peu repos avant de penser, de cogiter et de réfléchir aux éditions 2017.

Pour le 2^e semestre 2016, nous vous donnons rendez-vous le samedi 29 octobre pour la 2^e édition de la course d'Halloween en relais par équipe de 3, déguisée si possible avec en préambule de la course un défilé... à suivre sur notre site pour les détails et le programme.

<http://www.baladeetpuymoyennaise.com>

Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent venir renforcer notre association. Rejoignez nous !



© Christian-Mazou avril 2016

Festivallée

La saison 2015/2016 de Festivallée s'achève. Elle a été un peu plus courte cette année, en raison de la non disponibilité de la salle des fêtes, en travaux depuis mai 2016. Cette réfection sera un plus pour toutes les Associations et permettra à Festivallée de continuer à présenter des spectacles de qualité comme par le passé.

En janvier, nous avons programmé la C^{ie} Zygomat, qui a connu comme à l'accoutumée un vif succès d'audience.



Musique en Festivallée n'a eu que trois spectacles en raison du regroupement des régions et du changement des dates de vacances scolaires. Les spectacles ont été d'une grande qualité avec Blues in my Kitchen, avec Gilles Michaud, DjÂmi, puis le groupe Blow di Vostok. Le public nombreux a apprécié la qualité des groupes et l'homogénéité de cette présentation.

Nous sommes revenus au théâtre avec **Pause Théâtre**, qui nous a donné ALBA, faisant revivre l'histoire des heures tragiques, d'Angoulême au Camp des Alliés, de Puymoyen, avec la Vallée des Eaux Claires.

Nous avons eu une première avec la **Troupe Méli-Mélo**, La Pièce à Conviction, création de Sauveur Rinaldi.

Le 23 avril, fidèle à notre souhait de collaborer avec d'autres (Encr'âges, le Club des Aînés), nous avons continué ce que nous avons mis sur pied les deux années précédentes. Cette journée a eu un grand succès. Les participants et le public ont été enthousiastes.

Le récital proposé par Festivallée, Françoise et Yannick, a comblé pendant plus de deux heures le nombreux public.

Nous avons terminé cette saison avec « **Le Couple, quelle Galère !** », pièce écrite et proposée par le CIDDDF de la Charente, interprétée par les bénévoles de Ma Campagne. Soirée très réussie, ou plus de 200 personnes ravies, ont entendu les doléances, les jugements des femmes et des hommes de tout âge sur leur vie de couple.

Dès à présent, nous travaillons à la préparation de la prochaine saison. Nous vous donnons **rendez-vous le 16 septembre 2016 à 18h30 à la Salle des Fêtes pour un Apéritif Concert** ou nous vous dévoilerons la programmation 2016/2017.

Nous remercions la municipalité de Puymoyen, le Conseil Départemental, le GrandAngoulême pour leur soutien, ainsi que l'ACAMAC pour son aide à la programmation de Musiques en Festivallée.

À tous et toutes
bonnes vacances d'été
et bonne rentrée.



Basket Club

Fin de saison !

La saison se termine pour le BC PUYMOYEN et la suivante se prépare déjà à l'heure d'écrire ces lignes.

Le bilan de la saison bien que pas encore terminé sera un peu plus mitigé que la précédente.

◦ **L'école de basket dans son ensemble se porte bien**, avec un apprentissage hebdomadaire qui paye en cette fin de saison. Les enfants progressent dans les trois catégories et s'apprêtent pour certains à changer de catégorie. **Le Panier d'Or sera pour eux le rassemblement de l'année.** Nous leur souhaitons bonne chance.

◦ Nos jeunes U13 terminent à la seconde place du championnat pré-régional. Une bonne saison pour eux avec un énorme travail entre la section basket du collège P.BODET, les entraînements au club et le gros investissement pour la plupart de nos jeunes qui sont en sélection Charente. Ils préparent la saison prochaine dès à présent en commençant le recrutement car nous espérons que notre équipe évoluera en région l'année prochaine.

◦ Les U15 filles ont eu un championnat compliqué avec les forfaits de nos adversaires et peu d'équipes engagées dans cette catégorie. L'entente des filles et la bonne humeur sont toujours au programme, bravo à elles pour cette saison pas facile. Passage en U17 pour le groupe l'année prochaine.

◦ Les U17 garçons, après une première phase régionale prometteuse, se sont un peu essoufflés en seconde phase et vont terminer sur le podium quand même. L'année prochaine sera un vrai challenge pour eux car cette équipe à un fort potentiel.



◦ Les séniors filles, dans un contexte difficile, ont maintenu le cap et finissent en milieu de tableau. Elles se sont également offertes une demi-finale de coupe Charente.

◦ Enfin les séniors garçons, en entente avec La Couronne, pointent à la 4^e place de pré-régional. Une année de transition également pour eux avec un retour prévu sur Puymoyen dès la saison prochaine.

La saison suivante est en réflexion depuis le mois d'avril avec de nombreux challenges, récupérer des joueurs pour permettre à nos catégories de progresser au meilleur niveau : U13 et U17 en région, séniors garçons en pré-régional... avoir suffisamment de créneaux horaires pour permettre à nos adhérents de pratiquer au mieux le basket sur Puymoyen et enfin, revoir l'agenda pour éviter à nos tout-petits des réveils précoces le samedi matin.

Un gros challenge pour tous nos bénévoles.

Un grand merci encore à ces derniers qui ont permis de mener cette saison à bien, et si vous souhaitez nous rejoindre pour aller encore plus loin, n'hésitez pas à nous contacter sur nos différents supports : basketclubpuymoyen@hotmail.fr ou via notre site internet <http://club.quomodo.com/bcupuymoyen>

Tous les bénévoles et tous les licenciés du club vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances d'été et nous vous attendons nombreux en septembre pour redémarrer la saison.



Tennis de Table Puymoyennais

Une envie de ping ? Un besoin de pong ?

Une nouvelle saison s'achève pour le Tennis de Table Puymoyennais. Ce cru 2015/2016 a réservé son lot de suspens, de surprises et de moments riches en émotion.

Sur le plan sportif, l'équipe 1 engagée en Régionale a connu une année compliquée mais se maintient à ce niveau.

Les 4 équipes départementales se sont maintenues dans leur division respective à l'issue de la deuxième partie de saison.

Les jeunes et les vétérans ont brillé dans les championnats annexes. Dans les compétitions individuelles, le club a été représenté lors des finales régionales par classement, mais pas de qualifié pour les championnats de France cette année.

À l'issue de cette saison sportive, le TTP va entamer sa mue et débiter une nouvelle partie de son histoire. Hubert DELAPORTE, Président emblématique du club depuis sa création il y a 15 ans a décidé de partir à la retraite, laissant son fauteuil à une nouvelle équipe. Un immense merci à lui pour tout ce qu'il a accompli durant son mandat.



Si vous souhaitez faire partie de cette nouvelle aventure et découvrir le monde de la petite balle blanche, n'hésitez pas à venir faire un tour à la salle des sports de la commune à la rentrée, **les lundis et vendredis soir, et le mercredi après-midi.**

Le ping-pong est un sport convivial, pour les hommes et les femmes, les séniors et les petits, les adultes et les jeunes, en loisir ou en compétition, en famille ou entre amis. Il y en a pour tous les goûts au TTP.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le club grâce à notre site internet :

www.ttpuymoyennais.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter l'entraîneur du TTP :

Christophe DELAPORTE - 06 15 85 72 25

Bonnes vacances à toutes et à tous !



Foyer d'animation

L'année 2015/2016 se termine avec une saison bien remplie : 14 activités, bibliothèque avec l'achat de nouveaux livres pour adultes et enfants.

En 2017, le foyer fêtera ses 40 ans. Il a été créé en juin 1977 par une équipe de bénévoles avec pleins de projets. Depuis, les temps ont changé, les activités de 2016 ne sont plus les mêmes qu'en 1977. Il faut toujours innover pour fidéliser les adhérents.

En 2004, la municipalité nous a doté d'un local, ce qui a permis une plus grande souplesse d'horaires de présence dans cet espace. Cette même année, la construction de la bibliothèque a fait un lieu de rencontre très apprécié des lecteurs. La vente de livres anciens au marché de nuit et au bric-à-brac sert à financer le fonctionnement de la bibliothèque.

Cette année, les activités randonnées pédestres et la bibliothèque ont participé au Téléthon organisé par la municipalité. Pour la deuxième année, le Foyer et la municipalité ont financé le spectacle pour les enfants des écoles (Au fil des contes). Le programme de l'année 2016/2017 sera en mairie début septembre.

Bonnes vacances !



ASP : les U15 et l'équipe fanion à l'honneur

Il a fallu attendre l'ultime match de la saison en championnat pour que les U15 et l'équipe A connaissent le verdict. Il est royal puisque **les jeunes de Seb FORESTIER terminent champions alors que les joueurs de David FERRAND vont retrouver la saison prochaine l'échelon régional.** Tout cela au terme d'un suspense haletant pour les 2 équipes. Avec en point d'orgue une photo sur la Une de la Charente Libre ! Joueurs, éducateurs et dirigeants sont à féliciter. Les efforts ont été récompensés et c'est une énorme satisfaction.



Les autres équipes ont également tiré leur épingle du jeu avec les U11 qui n'ont cessé de progresser, comme en témoigne leur excellente 4^e place (sur 32 équipes) au Tournoi de Linars. Les U13, demi-finalistes du Challenge et auteurs d'un honorable parcours en 1^{ère} Division.

L'équipe B de Jérôme NOËL qui termine sur le podium après avoir longtemps cru à une possible accession.

Et puis les tout-petits, âgés de 6 à 9 ans, qui montrent un bel enthousiasme à chaque entraînement et lors de plateaux organisés le samedi.

Allez sur le site de l'ASP pour retrouver les infos, les photos et vidéos de la saison.

<http://aspuymoyen.footeo.com>

Les personnes intéressées pour rejoindre le club peuvent joindre le **06 61 00 28 20**

Pour la saison 2016/2017 :

- U6 à U9 nés en 2011, 2010, 2009 et 2008
- U10 / U11 nés en 2007 et 2006
- U12 / U13 nés en 2005 et 2004
- U14 / U15 nés en 2003 et 2002
- U16 à U18 nés en 2001, 2000 et 1999

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 15 décembre 2015
Anaïs, Louise PEYRAT
- 16 décembre 2015
Chloé, Rose LANCASTER CLARK
- 17 décembre 2015
Paul JANICAUD
- 25 février 2016
Gauthier, Paul, François, Maurice, Fernand BIREMBAUT
- 17 Mars 2016
Salomé, Shana KERTHE
- 9 Avril 2016
Marc, Philippe, Alain, Roland BOUTHINON
- 12 Avril 2016
Gabriel, Paul GOLDMAN

Mariages

- 19 mars 2016
Tal GOLDMAN
& Marie EMPRINCHARD
- 19 mars 2016
Luc, Dominique CAZEAU
& Sophie, Juliette, Marie ROBOREL DE CLIMENS
- 28 mai 2016 :
Fabrice, Jean-Maurice AZEMAR
& Tiphaine BITARD
- 11 juin 2016 :
Julien, Pascal COLDEBŒUF
& Margot, Juliette, Marie DESQUEYROUX

Décès

- 24 décembre 2015
Raymonde, Yvonne, Charlotte, Gabrielle LESAINT, épouse TROUSSARD
- 20 janvier 2016
Bernard CORDIER
- 11 avril 2016
Irène LASTERE,
épouse MARSOULEAU



07 Juillet

Vendredi 29

- Apéritif concert à la salle des fêtes

08 Août

Mercredi 10

- Guinguette buissonnière par la compagnie " Anis Trio "

Du lundi 22 août au 4 septembre

- Tournois de tennis OPEN

Samedi 27

- Jeux Intervillages

09 Septembre

Jeudi 1^{er}

- Rentrée des classes

Samedi 3 et dimanche 4

- Foire aux vins et Bric-à-Brac

Samedi 10

- Apéritif concert

Vendredi 16

- Présentation de la saison Festivallée

Samedi 17 et dimanche 18

- Exposition du Bonsaï Club

10 Octobre

Vendredi 7

- Spectacle Lyrique / Culture en Agglo

Samedi 8

- Repas annuel de l'Amicale Pétanque

Dimanche 9

- Randonnée VTT et pédestre du Cyclo-Club

Samedi 29

- Relais d'Halloween de l'association la Balade des Eaux-Clares

11 Novembre

Vendredi 11

- Cérémonie

Samedi 12

- Soirée fruits de mer de l'Amicale Pétanque

Dimanche 27

- Bourse aux jouets de l'APE

12 Décembre

Vendredi 2

- Décoration du sapin de Noël de la commune par les enfants

Samedi 3

- Animations Téléthon

Dimanche 11

- Festivallée - Théâtre

Mercredi 14

- Marché du Noël par l'association Marché Bio

Samedi 31

- Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes